Santé Québec Chaudière-Appalaches

Déclaration d'élection

DESTINATAIRES :	Médecins de famille membres du DTMF de Chaudière-Appalaches
EXPÉDITERICE :	Présidente d'élection du DTMF de Chaudière-Appalaches
DATE :	23 octobre 2026
OBJET :	**Déclaration des membres élus au comité paritaire du DTMF sans concurrent le 21 octobre 2026**

Conformément à l'article 8.2 du règlement de régie interne sur le département territorial de médecine familiale (DTMF) de Chaudière-Appalaches, nous vous informons, par la présente, qu'à la clôture de la période de mise en candidature, les candidats suivants ont été déclarés élus sans concurrent au comité paritaire du DTMF :

- **Dr Jean-Philippe Allard (17-267) – pratique principale dans le RLS de Bellechasse**
- **Dr Marc-Yves Bergeron (93-046) – pratique principale dans le RLS de Montmagny-L'Islet**
- **Dre Anik Tremblay (00-077) – pratique principale dans le RLS de Beauce**

Cordialement,

Vanessa Fillion
Présidente d'élection du DTMF de Chaudière-Appalaches
Adjointe à la direction générale
Programmes de santé physique générale et spécialisée

c. c. M. Marco Bélanger, président-directeur général
Mme Stéphanie Simoneau, présidente-directrice générale adjointe
Dre Monique St-Pierre, directrice médicale et des services professionnels